

commises par ses services (je regrette certaines de ces indiscretions), le comité de la défense conserve néanmoins un rôle capital en ce qui concerne la mise au point d'un élément qui jusqu'à présent a malheureusement fait défaut dans notre programme de défense. Ce qui nous a surtout manqué jusqu'ici, c'est une définition précise de ce que devrait être le rôle de défense du Canada. Jusqu'à ce que nous formulions là-dessus une politique précise, nous allons continuer à patauger dans le marais de décisions faites de bric et de broc, et souvent mal avisées; nous allons errer dans le maquis de programmes annulés, et souffrir d'un grand gaspillage économique. J'estime que le comité de la défense peut puissamment contribuer à une mise au point du rôle du Canada, et à la formulation d'une déclaration dans ce sens.

Le comité a déjà recueilli les dépositions de nombre de témoins distingués, intelligents et expérimentés. Presque tous, ils ont signalé qu'il fallait en arriver à une décision précise en ce qui concerne le rôle de défense du Canada, et évaluer nettement le genre de guerre ou de conflit auquel les forces armées du Canada seront peut-être appelées à participer, et où elles pourraient jouer un rôle véritablement utile.

Je voudrais parler notamment de trois des témoins précités. Je n'ai pas l'intention d'examiner leur témoignage dans le détail, car il revient au comité de s'en occuper. Toutefois, je tiens à évoquer le témoignage du général Foulkes, ancien chef d'État-major général du Canada, et militaire renommé. Comme en fait foi le compte rendu des témoignages déposés devant le comité de la défense, il a dit qu'il faut envisager les questions suivantes:

Quels seront les besoins de la défense dans les années 1970? D'où viendront vraisemblablement les menaces à la paix durant la prochaine décennie? Quel sera l'état des alliances sur lesquelles nous comptons actuellement pour notre sécurité et auxquelles nous faisons un apport dans le domaine de la défense? Quelles devraient être la nature, l'ampleur et les modalités de notre apport à ces divers organismes au cours des années 1970? Voilà quelques-unes des questions qu'il faut examiner, ou du moins certaines indications sur les solutions qu'il faut prévoir avant de décider si l'on doit commander des frégates, des sous-marins, des avions ou des véhicules du type Bobcat.

A ce que le général Foulkes a déclaré, je me permets d'ajouter que les décisions prises isolément et sans méthode, avant qu'une réponse ait été donnée aux questions qu'il a posées, vont continuer de semer le chaos dans ce domaine. Comme on peut le lire quelques pages plus loin, le général a exposé les solutions qu'il préconise à ces problèmes, et dont je veux dire deux mots. Voici ce qu'a déclaré le général:

Et maintenant j'aimerais tirer quelques conclusions. Une fois décidés les objectifs à long terme

[M. Brewin.]

de la politique en matière de défense, il sera alors possible d'en tirer des indications sur l'équipement et l'effectif nécessaires à sa mise en œuvre. Les tendances prévisibles semblent être contre les préparatifs d'une guerre de grande envergure en Europe et plutôt vers les rôles plus souples et plus mobiles qui sont de prévenir l'éclatement de guerres dans la zone de l'OTAN, ou n'importe où dans le monde sous la surveillance des Nations Unies.

L'exécution de l'un ou l'autre de ces rôles nécessitera des troupes souples, extrêmement mobiles, bien entraînées, légèrement équipées, efficaces et prêtes à servir au premier appel. Ces exigences répondent bien aux aptitudes et aux aspirations des Canadiens. Elles donnent à l'industrie canadienne l'occasion de fournir l'équipement voulu et parent à la nécessité de recourir à des dispositifs lourds importés tels que chars d'assaut, transporteurs blindés et matériel d'armes nucléaires.

Un autre militaire éminent, le lieutenant-général Simonds, a témoigné devant notre comité. Je ne vais vous citer qu'un bref extrait de son témoignage. Comme en fait foi la page 453 du compte rendu des témoignages déposés au comité, il a confirmé cette proposition qu'il avait donnée par écrit peu de temps auparavant:

Tout d'abord, le Canada a brouillé les choses en matière de défense; ensuite, il a trop été sous l'influence du Pentagone.

Le général Simonds a continué à expliciter sa pensée en déclarant que, si le Canada analysait librement le problème, il déduirait indubitablement que son rôle, celui qui émergerait pour nous, s'incarnerait dans un armement classique pour les trois armes, une force éminemment mobile et capable de s'occuper de conflits circonscrits, pour le compte des Nations Unies ou de nos alliés, et que ce rôle constituerait notre plus fertile contribution au sein de l'Alliance.

Par le même raisonnement, monsieur l'Orateur, le général a corroboré l'opinion du général Foulkes et d'autres témoins selon lesquels notre rôle actuel de reconnaissance tactique avec des appareils CF-104 munis de projectiles nucléaires, et pour lequel notre pays a déjà déboursé un demi-milliard de dollars, se fondait sur la conception erronée de la possibilité qu'une guerre tactique puisse éclater en Europe sans dégénérer en une guerre nucléaire universelle. A la page 442 de son témoignage, le général résume ainsi la question:

Nous ne devrions nullement nous trouver dans le domaine nucléaire. Notre apport le plus efficace à toute coalition ou alliance à laquelle nous pourrions participer doit consister à empêcher qu'une situation donnée ne mène à la guerre thermonucléaire.

Celui qui déclare que nous ne devrions pas être du tout dans le domaine nucléaire est l'un des généraux et des militaires les plus distingués jamais sortis du Canada. Un autre témoin était M. John Gellner, distingué écrivain et analyste militaire. Il en est arrivé aux mêmes conclusions. Son témoignage n'a